

TD OTEX : l'impact des choix de la PAC selon les secteurs de production

Durée indicative : 1h00

i) Répartition du budget global entre piliers 1 et 2

On part de la situation choix français. L'Etat peut transférer jusqu'à 15% du budget du pilier 1 sur le pilier 2, ou au contraire transférer jusqu'à 15 % du budget du pilier 2 vers le pilier 1. On s'intéresse à l'impact de cette répartition du budget entre piliers sur l'évolution du revenu des exploitations entre 2013 et 2019. On regarde en particulier le cas de l'ensemble des exploitations agricoles moyennes et grandes représentatives de 4 secteurs de production distincts :

- Bovin lait en Bretagne,
- Bovin viande en Auvergne,
- Céréales oléo-protéagineux en Picardie
- Arboriculture fruitière en Midi Pyrénées.

On considère pour chaque secteur l'ensemble des moyennes et grandes exploitations.

Question : Toutes choses égales par ailleurs, en décidant de transférer 4,2% du budget du 1^{er} vers le 2^{ème} pilier, quel est, parmi les 4 systèmes cités, celui dont l'EBE s'accroît le plus entre 2013 et 2019 ? A combien s'élève ce gain ?

→

Question : Si l'Etat décidait de transférer 15% du 1^{er} vers le 2^{ème} pilier, quel système parmi les 4 perdrait le plus de revenu entre 2013 et 2019 ? A combien s'élèverait cette perte ? De combien de points de % baisserait la part des aides découplées dans l'EBE par rapport à un transfert de 4,2% entre 1^{er} et 2^{ème} piliers : 3, 9, 13 ou 19 points de % ?

→
→

Question : Si l'Etat décidait de transférer 15% du 1^{er} vers le 2^{ème} pilier, quel système parmi les 4 gagnerait le plus de revenu entre 2013 et 2019 ? A combien s'élèverait ce gain ?

→

Question : Si l'Etat décidait de transférer 15% du 2^{ème} vers le 1^{er} pilier, quel système parmi les 4 gagnerait le plus de revenu entre 2013 et 2019 ? A combien s'élèverait ce gain ? La part de ce gain liée à la hausse des aides couplées serait-elle de 5% ? 15% ? 25% ? 35% ?

→
→

ii) Impact des modalités de paiement vert

On repart des choix français. On s'intéresse à la modalité choisie pour le calcul du paiement vert, forfaitaire ou proportionnel, sur l'évolution du revenu des 4 systèmes susnommés.

Question : Sur lequel de ces 4 systèmes le choix de la modalité de paiement vert, forfaitaire versus proportionnel, a-t-elle le plus d'impact sur l'évolution de l'EBE entre 2013 et 2019 ? A combien s'élève la différence de revenu en 2019 entre les 2 modalités ?

→

Question : Le choix de la modalité a-t-elle un impact sur le montant des aides couplées ?

→

iii) Impact du budget consacré au paiement redistributif

On part de la situation choix français. On s'intéresse à l'impact du budget consacré au paiement redistributif, sur l'évolution de l'EBE des 4 systèmes susnommés.

Question : Pour lequel de ces 4 systèmes le passage de 0 à 30% du budget du 1^{er} pilier consacré au financement du paiement redistributif permet-t-il le gain d'EBE le plus fort ? Quelle est la variation de gain entre ces 2 situations ?

→

Question : Pour lequel de ces 4 systèmes le passage de 0 à 30% du budget du 1^{er} pilier consacré au financement du paiement redistributif entraîne-t-il la perte la plus forte ? Quelle est la variation de perte entre ces 2 situations ?

→

Prenons le cas du secteur COP en Picardie.

Question : A combien s'élève la perte de revenu entraînée par une augmentation de 10 à 20% du budget 1^{er} pilier consacré au paiement redistributif pour ce secteur picard dans son ensemble ?

→

Question : A votre avis, est-ce que pour autant, certaines exploitations céréales oléo-protéagineuses, en Picardie, auraient toutefois à gagner (ou moins à perdre) à une augmentation de 10 à 20% du budget 1^{er} pilier consacré au paiement redistributif ?

→

Question : Sélectionnez la classe de taille des exploitations céréales oléo-protéagineuses, en Picardie, qui auraient gagnent (ou perdent moins) lorsqu'on passe de 10 à 20% du budget 1^{er} pilier consacré au paiement redistributif. A combien la réduction de perte de revenu pour ces exploitations ?

→

Question : Quelle est la perte de revenu additionnelle supportée alors par l'autre classe de taille présente dans cette région ?

→

On considère maintenant le cas de l'OTEX Bovins Lait de la France entière.

Question : Pour l'ensemble des exploitations moyennes et grandes de l'OTEX bovin lait, le passage de 10 à 20% du budget du 1^{er} pilier consacré au paiement redistributif se traduit-il par un gain (ou moindre perte ou une perte ? De combien ?

→

Question : Pour les exploitations les plus grandes de l'OTEX bovin lait, le passage de 10 à 20% du budget du 1^{er} pilier consacré au paiement redistributif se traduit-il par un gain (ou moindre perte) ou au contraire une perte ? De combien ?

→

iv) Impact du budget consacré aux aides couplées

On repart des choix français. La France a choisi de consacrer 15% du budget du 1^{er} pilier aux versement d'aides directes couplées.

Question : Quelle sera, en 2019, la part en % des aides couplées dans l'EBE de l'ensemble des grandes et moyennes exploitations céréales et oléo-protéagineuses de Picardie ? Bovin lait de Bretagne ? Bovin viande d'Auvergne ? Arboriculture Midi Pyrénées ? (indiquez à chaque fois le résultat sous forme d'un % avec 1 chiffre après la virgule)

→
→
→
→

On considère maintenant le cas de l'OTEX Bovin viande en Auvergne.

Question : Quel est le montant des aides couplées perçues en 2019 par les exploitations BV Auvergne dans leur ensemble si 15% du budget du 1^{er} pilier est affecté aux aides couplées ?

→

Question : A combien s'élève le manque à gagner en termes d'EBE en 2019 si la part du budget du 1^{er} pilier consacré aux aides couplées passe de 15 à 0% : 11 309 € ? 7 092 € ? 4 136 € ?

→

Question : Comment évolue l'aide découplée ?

→

v) Impact des modalités de convergence

On repart de la situation choix français. La France a choisi une modalité de convergence nationale.

Question : Lequel de ces 4 systèmes (céréales et oléo-protéagineuses de Picardie, Bovin lait de Bretagne, Bovin viande d'Auvergne, Arboriculture Midi Pyrénées) se traduirait par le plus grand gain (moindre perte) d'EBE si la France passait d'une convergence nationale à une convergence régionale ? la plus forte perte ?

→
→